

- ROUEN cité lasallienne -

novembre 1715 - avril 1719

Les quatre dernières années de la vie de Saint Jean-Baptiste de La Salle à Rouen

François LEROY
ancien élève des Frères¹
- juin 2016 -

¹Ancien élève du pensionnat St-Jean-Baptiste de La Salle de Rouen (rue St-Gervais) de 1951 à 1960

Synopsis

En novembre 1715, Jean-Baptiste de La Salle est de retour à Rouen. Désormais le domaine de St-Yon, situé sur la paroisse St-Sever, est le lieu de résidence du fondateur de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes et le siège de son Institut. Dans les six premiers chapitres de ce livre sont relatés les principaux événements survenus depuis le retour de Jean-Baptiste jusqu'à la fête de la Pentecôte en 1717. Pendant cette période les Frères de Rouen se font à l'idée qu'il devient nécessaire d'élire rapidement un Frère pour être leur Supérieur général, comme les en presse Jean-Baptiste de la Salle. Ils choisissent le Frère Barthélemy pour entreprendre le tour des 22 communautés des Frères afin de recueillir l'accord de chacun pour que se tienne au domaine de St-Yon une assemblée des principaux Frères. Frère Barthélemy part de Rouen le 6 décembre 1716 et est de retour le jour de l'Ascension 1717. Il a accompli un circuit périlleux et épuisant de plus de 2500 km dont le récit permet au lecteur de découvrir la grande diversité des problèmes rencontrés par les premiers Frères dans une France qui vient de connaître la fin du règne de Louis XIV et le début de la Régence. La pauvreté y est très grande et les conflits religieux (notamment la crise janséniste) concernent directement de nombreux évêchés. Dans les jours qui suivent l'Ascension, arrivent à Rouen les directeurs des communautés de Frères en capacité d'envoyer un des leurs pour y tenir cette assemblée qui débute le 16 mai 1717, jour de la Pentecôte. Ils sont réunis pour élire celui qui deviendra le premier Frère Supérieur général et pour faire une proposition de révision des Règles de l'Institut. Le chapitre 7 rapporte le déroulement de cette assemblée : la présentation de ses membres, l'élection du Frère Barthélemy et l'examen des Règles. Les chapitres suivants sont consacrés à la personnalité du nouveau Supérieur général, aux premières décisions prises par celui-ci, à l'attitude de Jean-Baptiste de la Salle très respectueuse de l'autorité du nouveau Supérieur, au long travail de réécriture des Règles par ce dernier à partir des recommandations faites par l'assemblée puis à l'achat du domaine de St-Yon.

La dernière partie de ce livre relate la fin de vie de Jean-Baptiste, sa mort, son enterrement dans l'église paroissiale. son exhumation et son transfert dans la nouvelle chapelle du domaine de St-Yon, la profanation de son tombeau et enfin l'histoire mouvementée de ses reliques. La conclusion est notamment consacrée à la place de la ville de Rouen dans la mémoire lasallienne,

Plan

Remerciements

Chapitre 1 : contribution d'un ancien élève des Frères au 300^{ème} anniversaire de la mort de St Jean-Baptiste de La Salle.

Chapitre 2 : l'histoire lasallienne à ROUEN avant 1715.

Chapitre 3 : en novembre 1715, Jean-Baptiste de La Salle arrive à Rouen.

Chapitre 4 : la vie au domaine de St-Yon en 1716.

Chapitre 5 : le tour de France du Frère Barthélemy de décembre 1716 à l'Ascension 1717.

Chapitre 6 : les principaux Frères arrivent au domaine de St-Yon à partir de l'Ascension jusqu'à la Pentecôte 1717.

Chapitre 7 : l'Assemblée des principaux Frères à St-Yon (de la fête de la Pentecôte à celle de la Sainte Trinité -1717).

Chapitre 8 : la vie au domaine de St-Yon de la fête de la Trinité jusqu'à la fin de l'année 1717.

Chapitre 9 : l'achat du domaine de St-Yon (mars 1718).

Chapitre 10 : la vie à St-Yon depuis mars 1718 jusqu'au début du Carême 1719.

Chapitre 11 : les derniers jours de Jean-Baptiste.

Chapitre 12 : «Requiescat in pace» ?

Conclusions

Remerciements

Ce livre doit beaucoup aux encouragements reçus de plusieurs Frères après la mise en ligne sur Internet :

- du diaporama « Frère Irénée, une vie dans les pas de St Jean-Baptiste de La Salle », exposé fait au pensionnat St Jean-Baptiste de La Salle de Rouen (rue St-Gervais) à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des anciens élèves en octobre 2014

- du diaporama « Sur les traces de Jean-Baptiste de La Salle et des premiers Frères à Rouen », diffusé au cours de l'assemblée générale annuelle des anciens élèves en novembre 2015,

A chacun de ceux qui m'ont fait part de leur intérêt ici en France ou depuis la Maison généralice des Frères à Rome, j'adresse ici tous mes remerciements pour leur confiance.

Ce livre doit également beaucoup à l'intérêt manifesté par beaucoup de camarades anciens élèves de tous âges, et notamment des plus jeunes, au cours de la présentation du diaporama « Frère Irénée... » faite en 2014. Chacun d'entre nous s'aperçoit en vieillissant de tout ce qu'il doit aux Frères et du peu de choses qu'il sait de l'histoire lasallienne depuis ses origines jusqu'aux Frères qui ont marqué notre adolescence. Merci à mes camarades « anciens de JB » et merci tout particulièrement au bureau de notre amicale et son président Michel FALIZE qui ont bien voulu programmer ces « interventions » au cours des trois dernières assemblées générales.

Mais je n'aurais jamais eu l'« audace » de diffuser ces documents puis de m'atteler à ce livre si je n'avais bénéficié de l'expertise du Frère Houry, archiviste national des Frères, de ses remarques, de ses conseils et de ses suggestions. Je sais par expérience le temps qui est nécessaire pour corriger un texte qui vous est soumis es-qualité. Chaque fois que j'ai sollicité Frère Houry, il a su trouver dans son emploi du temps très chargé la disponibilité pour me lire, me recevoir dans ses locaux des archives lasalliennes² et rédiger ses commentaires. Qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude pour son aide et de mon respect admiratif pour ses connaissances et ses travaux.

² Archives lasalliennes – 95 rue Deleuvre - 69004 LYON. En ce lieu sont conservées depuis 2000 toutes les archives du « district de France » (qui a regroupé en 1991 les anciens districts) dans un bâtiment construit spécialement dans le quartier de la Croix-Rousse. Le site www.archives-lasalliennes.org est un outil très performant.

La « Maison généralice » à Rome, organe central et résidence du Frère Supérieur général, conserve les archives remontant aux origines même de l'Institut.

Chapitre 1 : contribution d'un ancien élève des Frères à la célébration du 300^{ème} anniversaire de la mort de Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Ce livre n'est pas un ouvrage d'historien. Il s'adresse notamment aux anciens élèves des Frères et aux «pèlerins» du monde lasallien venant à Rouen marcher dans les pas de Jean-Baptiste. Il a pour objectif de «raconter» les quatre dernières années de la vie de St Jean-Baptiste de La Salle à Rouen. De novembre 1715 à avril 1719, Jean-Baptiste a mis la dernière main à l'organisation de son Institut et il y a notamment engagé de son vivant le processus de sa propre succession.

Ce texte s'appuie sur de nombreux documents dont beaucoup sont désormais accessibles sur Internet. Pour la plupart d'entre eux, la densité de leurs textes et l'absence d'illustrations les rendent un peu rebutants pour des lecteurs «pressés». Les pages ci-dessous sont constituées de textes volontairement concis et souvent illustrés qui peuvent être lus sur tablette, sur liseuse, sur ordinateur et aussi sur «smartphone».

Les chapitres 1 à 6 de ce livre couvrent la période qui va du retour de Jean-Baptiste à Rouen (novembre 1715) jusqu'à l'ouverture d'une assemblée des principaux Frères (Pentecôte 1717) qui s'est tenue dans une propriété louée par Jean-Baptiste depuis 1705 à la périphérie de la paroisse St-Sever, à Rouen (rive gauche) : le domaine de St-Yon.

Ce livre rapporte des événements qui ne se sont pas tous passés à Rouen. Beaucoup de ceux-ci ont été choisis pour illustrer la vie de nombreuses communautés de Frères en ce début du XVIII^{ème} siècle avec leurs difficultés de natures très diverses et très souvent leurs succès

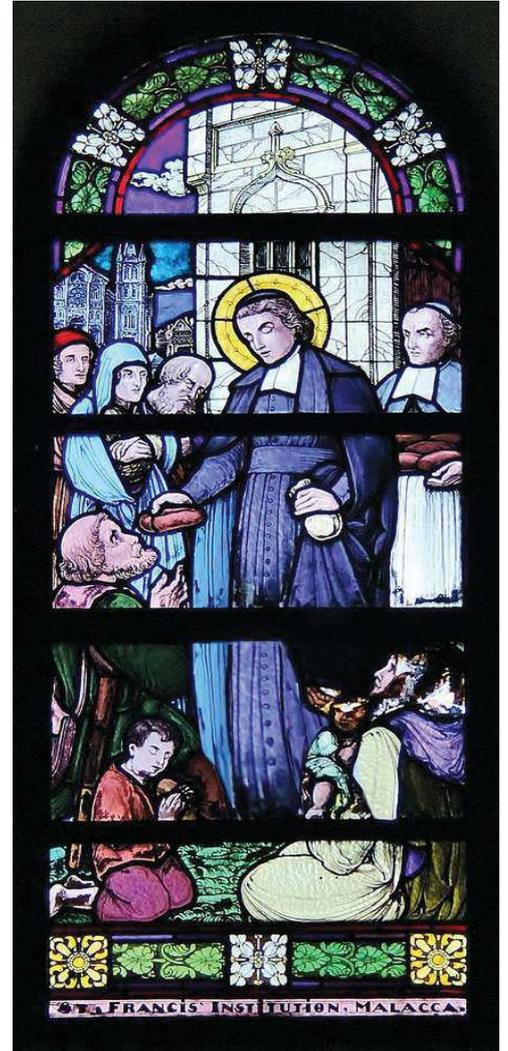


Figure ci-dessus

Saint Sever distribant du pain aux affamés : panneau du vitrail " la belle verrière" (1220-1230) dans la chapelle St-Sever de la cathédrale de Rouen (4)

Figure de droite

Saint Jean-Baptiste distribant ses biens aux pauvres de Reims en 1684 et 1685 : vitrail du XX^{ème} dans la chapelle de la Maison généralice des Frères à Rome



exemplaires. Pendant quatre années le domaine de St-Yon a été le lieu de la résidence de Jean-Baptiste et le siège de l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes. La paroisse très pauvre dont il dépend porte le nom de Saint Sever, évêque d'Avranches, dont la bonté est restée célèbre. Dans la cathédrale de Rouen une des chapelles est dédiée à ce Saint et

un des vitraux³ illustre sa générosité. Le choix de Jean-Baptiste pour ce quartier, et notamment pour le domaine de St-Yon où il se situe, ne doit certainement rien à la personnalité du saint patron de la paroisse mais le rapprochement de ces deux vitraux, si différents par l'âge et le style, fait sens. Jean-Baptiste a-t-il remarqué le premier en fréquentant la cathédrale ? La vie de ce saint normand du Moyen-Age nourrissant les pauvres a pu lui rappeler des moments décisifs de sa propre vie : celui où il a renoncé en 1683 à la situation canonique et à la sécurité matérielle de sa charge de chanoine et, durant l'hiver 1684-1685, celui où il a distribué ses biens aux pauvres à Reims.

Ce livre est écrit pour donner envie aux lecteurs non seulement de consulter des ouvrages de référence pour en savoir plus sur ses dernières années en terre normande mais aussi pour approfondir les interactions entre diverses étapes de sa vie, la cohérence de son œuvre et sa surprenante modernité. L'opportunité de sa rédaction est l'approche du tricentenaire de son décès en 1719. Rouen a été la dernière étape de sa vie, **la ville du parachèvement d'une œuvre exceptionnelle**, que le lecteur est invité à découvrir ou redécouvrir.

³ La photo du premier vitrail est extraite du site « Patrimoine Histoire » On peut accéder aux pages consacrées aux vitraux de la cathédrale de Rouen avec le lien ci-contre : page <http://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Rouen/Rouen-Cathedrale-Notre-Dame3.htm>. La photo du deuxième vitrail provient du site de la Maison généralice des Frères à Rome.

Chapitre 2 : l'histoire lasallienne à ROUEN de 1705 à 1715



1715 : évocation de la cathédrale avant l'édification de l'actuelle flèche. Chaque fois qu'il revenait à Rouen Jean-Baptiste venait saluer Mgr l'Archevêque.



2015 : la cathédrale actuelle avec sa flèche. L'image est extraite de l'article «Cathédrale de Rouen» du site Wikipedia.

En novembre 1715, Jean-Baptiste est de retour à Rouen. L'histoire lasallienne rouennaise avait débuté dix ans plus tôt en 1705. L'archevêque de Rouen, Mgr Colbert, désirait améliorer la formation des jeunes dans son diocèse. À Rouen quatre écoles primaires gratuites avaient été antérieurement créées par un ami de Jean-Baptiste, M. Adrien Nyel⁴. Depuis le départ de ce dernier, la qualité de l'enseignement avait bien régressé. Ces quatre écoles dépendaient des administrateurs

⁴ Adrien Nyel sera plusieurs fois cité dans ce livre : le lecteur peut trouver un résumé de sa vie au chapitre 5 de ce livre, dans le paragraphe relatif à «l'étape de Reims».

de l' «Hôpital général des valides»⁵ de la ville de Rouen. Mgr Colbert avait proposé à Jean-Baptiste d'intervenir auprès de ces derniers pour qu'ils lui demandent d'envoyer des Frères à Rouen afin de reprendre en main ces quatre écoles. Mgr Colbert avait été enthousiasmé par l'exemple de l'école de Darnétal confiée aux Frères en 1704 et il souhaitait que les écoles de Rouen profitent de leur savoir-faire. Il avait fallu toute la pression de Mgr Colbert et celle du Président du Parlement de Rouen, Nicolas Pierre Camus de Pontcarré, pour que les administrateurs acceptent. Ainsi commença une collaboration sans faille entre Jean-Baptiste et Mgr l'Archevêque, jusqu'au décès de ce dernier en 1707.

Le **19 mai 1705**, Jean-Baptiste était arrivé à Rouen à pied avec les quatre premiers Frères qu'il avait choisi pour les quatre écoles rouennaises. En dépit de conditions de vie très dures, ces Frères avaient rapidement obtenu des résultats remarquables.

C'est peu après son arrivée à Rouen que Jean-Baptiste avait eu la possibilité de louer le domaine de St-Yon, une grande propriété à l'extérieur de Rouen sur la rive gauche. La propriétaire, la marquise de Louvois, lui avait consenti un loyer modéré. En août 1705 le noviciat de Paris des Frères avait été transféré dans ce lieu très calme.

En quelques mois les activités des Frères sur ce domaine s'étaient diversifiées. Pour répondre à la demande de commerçants et d'artisans aisés de Rouen qui souhaitaient voir leurs enfants recevoir une formation solide⁶ et aussi pour subvenir aux frais d'entretien du noviciat⁷, un

⁵ L' «Hôpital général des valides» a en charge tous les mendiants, leurs enfants et les orphelins de la ville. Il a une mission d'hospitalité mais pas de soins. Les écoles gratuites de la ville ont été créées par Adrien Nyel qui était économiste général de cet hôpital; elles ont été rattachées à cet établissement.

⁶ BLAIN – La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Ecoles chrétiennes - à Rouen chez Jean-Baptiste Machuel – 1733 - tome 2 – livre 3 - p 33

⁷ WURTZ Otmar - L'œuvre de St-Yon – Lasallianum n°15 - nov 1972 - partie 3 - p 65

pensionnat payant y avait été créé en octobre 1705. Un an plus tard une «maison de réforme» y avait été ouverte pour accueillir des «enfants incorrigibles»⁸. Le vaste domaine avait été mis en exploitation pour fournir de la nourriture aux résidents et aux Frères des quatre écoles de Rouen.

En 1709 la France a connu un terrible hiver. Les Frères de St-Yon et des quatre écoles de Rouen ont demandé en vain de l'aide à Mgr d'Aubigné qui avait succédé en 1707 à Mgr Colbert décédé. Jean-Baptiste a été contraint à rapatrier à Paris le noviciat où il est resté jusqu'en octobre 1715. Par contre le pensionnat et la maison de réforme sont demeurés au domaine de St-Yon.

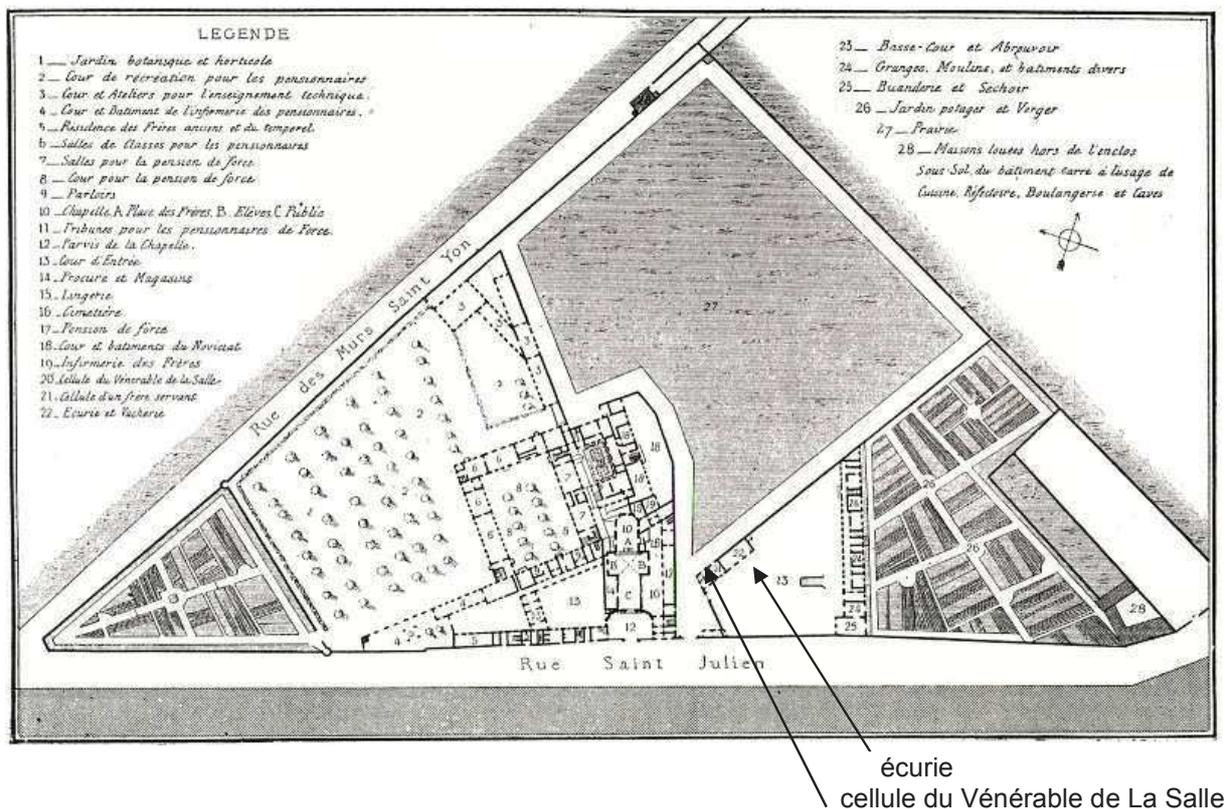
Quand Jean-Baptiste revient à Rouen en 1715, il y retrouve ce domaine qui devient le siège central de l'Institut. Les Frères sont dix dans les écoles de Rouen et neuf à St-Yon, sans compter des enseignants du pensionnat qui ne sont pas des Frères. Dans les villes de Reims, Paris et Rouen se trouvent alors les trois plus importantes communautés de Frères.

Dès son retour à St-Yon, Jean-Baptiste choisit d'y loger dans une petite chambre isolée, hors du bâtiment principal, à côté de l'écurie. Celle-ci sera maintenue en état après son décès. On retrouve ce lieu sur le plan ci-dessous qui date du milieu du XVIII^{ème}⁹.

extrait d'une lettre de Jean-Baptiste : « Vous vous plaignez que le noviciat est très pauvre. Je crois que le moyen dont Dieu veut se servir pour vous faire subsister est de prendre des enfants en pension»

⁸ BLAIN - op cit. - tome 2 – livre 3 - p 33

⁹ Ce document est extrait d' un site des Frères disfootstep.org



Que représente le domaine de St-Yon pour Jean-Baptiste de La Salle ?

Pour Jean-Baptiste ce domaine est le cadre idéal pour s'isoler, méditer et écrire. C'est aussi un environnement optimal pour un noviciat. Le chanoine Blain, Supérieur ecclésiastique des Frères du diocèse, biographe et ami de Jean-Baptiste, a expliqué ce qu'y appréciait Jean-Baptiste¹⁰ :

« Quoiqu'aux portes d'une des plus grandes et des plus riches villes du Royaume, elle [la maison de St-Yon] est retirée et solitaire. L'air y est vif et pur, la situation agréable et l'étendue de ses jardins très grande. Cette agréable solitude favorisait son inclination dominante pour la vie retirée

¹⁰ BLAIN - op cit. - tome 2 – livre 3 – ch IV - p 32

et unie à Dieu, en lui promettant une pleine liberté de se livrer à la prière et de vivre auprès de Rouen plus caché que dans un désert »



Plaque érigée en 1951 devant le domaine de St-Yon par la ville de Rouen à l'occasion du tricentenaire de la naissance de St Jean-Baptiste de La Salle

A partir de 1715, Jean-Baptiste va y exercer ses activités sacerdotales (dire la messe, confesser...) , conseiller autant que de besoin le Frère Barthélemy et occuper une bonne partie de son temps à écrire ou corriger ses derniers ouvrages dans sa « cellule ». Il va aider le directeur du Noviciat à former les jeunes novices. Il aime aussi s'entretenir avec les jeunes élèves du pensionnat. Diverses obligations le contraindront à faire quelques déplacements et notamment un séjour à Paris.

Jean-Baptiste de La Salle a-t-il souhaité que les Frères achètent un jour le domaine de St-Yon ?

Le Frère Augustine LOES rapporte une conversation entre Jean-Baptiste et le Frère Thomas¹¹ qui a eu lieu dans cette propriété en 1705 (ou 1706) :

« Plus tard alors que Frère Thomas préparait le sol pour planter de la vigne, des arbres et un jardin, Monsieur de La Salle l'arrêta et lui dit que de telles améliorations allaient inciter des gens à acheter la propriété alors que si celle-ci paraissait négligée, il serait plus facile pour les Frères de l'acquérir ».

Une autre anecdote, notée par le Frère Augustine LOES¹², s'était passée à Grenoble un peu avant novembre 1713. Jean-Baptiste souffrait d'une très grave crise de rhumatismes. Il ne pouvait même plus se lever chaque jour pour dire sa messe. Par ailleurs il venait de vivre des moments pénibles au cours d'un séjour à Marseille. Les Frères de Paris s'inquiétaient de son silence...Frère Thomas qui logeait à St-Yon réussit à le contacter pour lui proposer de souscrire des rentes sur la ville de Rouen avec le petit excédent dégagé par le pensionnat. Jean-Baptiste trouva la force de lui répondre pour lui donner son accord. Cette épargne contribuera au financement de l'achat du domaine de St-Yon en 1718.

¹¹ LOES A. - Les premiers Frères de Jean-Baptiste de La Salle (1681-1719) - Lasallian Ressources - 1999 - p 61

Le Frère Thomas est né en 1670 et est entré à l'Institut en 1690 comme frère servant. Il s'est occupé des tâches d'intendance des écoles de Paris, puis s'est vu confier diverses responsabilités administratives et techniques. Il est envoyé à St-Yon en 1705 pour préparer l'arrivée du noviciat. Il y restera jusqu'en 1716. On retrouvera le Frère Thomas au chapitre 8.

¹² LOES A. - op cit, - p 64.

Frère Thomas a acheté des rentes de la ville de Rouen à partir du 2 novembre 1713.

Chapitre 3 : en novembre 1715, Jean-Baptiste de La Salle a bien des raisons d'être préoccupé.

En ce début de dix-huitième siècle, Jean-Baptiste a notamment quatre raisons d'être préoccupé :

1. Juste après le décès de Louis XIV (septembre 1715), bien des changements sont à attendre mais quelles en seront les conséquences pour son Institut ?
2. Le conflit entre les jansénistes et ceux qui sont fidèles au Pape concerne tout le pays. Son Institut ne risque-t-il pas d'être contaminé ou d'être victime de sa fidélité personnelle au Pape ?
3. L'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes qu'il a créé est toujours sans aucun statut qui en garantirait la pérennité : il n'a encore ni personnalité civile, ni approbation romaine et il compte beaucoup d' «ennemis». Jean-Baptiste a souhaité depuis bien longtemps qu'un Frère en devienne un jour le Supérieur général à sa place. Si la question n'est pas réglée de son vivant, ce projet ne sera-t-il pas remis en cause ?
4. Son état de santé est très inquiétant. La grave crise de rhumatismes dont il a été victime à Grenoble en 1713 l'a marqué. Il sent que sa mort pourrait être proche.

Le décès de Louis XIV

Quand Louis XIV décède le 1^{er} septembre 1715, Jean-Baptiste est doublement inquiet :

- pour son Institut car le Roi défunt a de nombreuses fois aidé les écoles des Frères¹³. La situation économique du pays et la

¹³ BLAIN - op cit. - tome 2 - livre 3 - ch XIV - p127

personnalité libertine du Régent ne vont-elles pas pousser ce dernier à supprimer un certain nombre d'aides accordées par le roi défunt ou par ses «intendants » locaux ? En octobre 1715, une lettre du Régent envoyée à tous les intendants annonçant des réformes économiques renforce son inquiétude...

- pour l'Église, car le Roi a combattu vigoureusement l'hérésie janséniste¹⁴. Quelle va être la politique du Régent ? Des signes d'alerte apparaissent. En septembre 1715 des dispositions de la succession de Louis XIV, prévues par son testament, sont cassées par le Parlement. Le Régent ne va pas partager son pouvoir avec le duc du Maine, comme le voulait le roi défunt mais il sera seul en charge de la Régence.

La crise janséniste

La querelle janséniste divise les classes dirigeantes françaises, notamment depuis le rebondissement de 1709 (la destruction du couvent de Port Royal). De nombreuses personnes se reconnaissent dans la démarche janséniste et contestent l'autorité du Pape. Jean Baptiste a très clairement et très tôt fait état de sa fidélité au Pape. En 1712 il a visité l'école de Marseille et le nouveau noviciat. Invité dans un débat, il a refusé d'y prendre position en faveur des thèses jansénistes et il a pu observer la violence des débats.

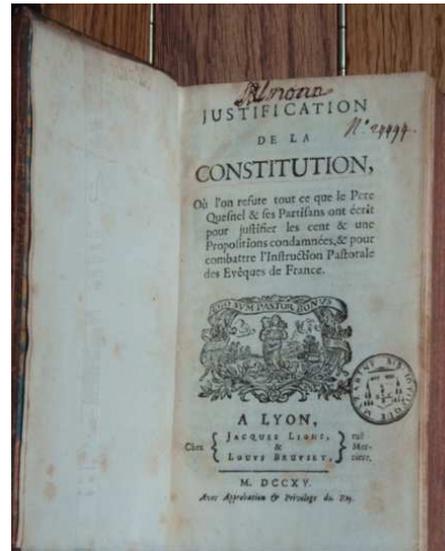
«On peut dire que l'Institut perdit à la mort de ce monarque un grand protecteur. Car Sa Majesté lui avait accordé tout ce qu'on avait demandé jusqu'alors en faveur des établissements des Écoles Chrétiennes».

¹⁴BLAIN - op cit. - tome 2 – livre 3 -ch XIV - p 127

«L'intérêt de l'Église qui faisait une si grande perte par le décès d'un roi encore plus redoutable à l'hérésie qu'à ses voisins, touchait plus Monsieur de La Salle que celui de sa Congrégation ; car il ne lui fut pas difficile de prévoir que la nouveauté allait faire de grands progrès, à l'ombre du Trône en tutelle»



Parution de la bulle Unigenitus en 1713
- Bibliothèque Mazarine -



«Justification de la Constitution où l'on refute tout ce que le Père Quesnel et ses partisans ont écrit...» - 1715 -
-Bibliothèque Mazarine-

En septembre 1713 à la demande de Louis XIV, le Pape a publié la Bulle «Unigenitus» dans laquelle 101 propositions d'un ouvrage janséniste sont condamnées¹⁵. Les évêques de France sont divisés¹⁶. Jean-Baptiste qui est alors à Grenoble a pris soin de lire devant les Frères le contenu de la Bulle et d'expliquer les dangers des thèses jansénistes. La Bulle

¹⁵ Voir ci-dessus la photographie d'un exemplaire de la bulle conservé à la Bibliothèque Mazarin et faisant l'objet d'une exposition virtuelle sur son site http://www.bibliotheque-mazarine.fr/fr/bibliotheque-numerique/expositions-virtuelles?search=liste_des_oeuvres_de_ce_chapitre_v2&task=search&art_id=469

¹⁶ SCHNEIDER J.L. - Le rendez-vous sur la colline - (2014) - p14

L'auteur rappelle que dans le cadre des relations entre Rome et la France une Bulle papale, même réclamée par le roi, ne prend pas automatiquement force de loi : elle doit être «reçue» par les évêques et enregistrée par les divers Parlements du royaume. Beaucoup d'évêques sont divisés. L'archevêque de Paris finit par «produire un mandement qui reçoit la Bulle Unigenitus avec tant de contorsions qu'il est classé parmi les opposants». Les Parlements, et notamment celui de Paris, refusent d'enregistrer la Bulle papale, voulant «défendre les droits du roi contre le roi lui-même».

Chacun des deux camps sait que le roi est très malade; on attend sa mort pour aller au bout de ce conflit politique et religieux. Quelle sera la politique du Régent ? Premier signe, il redonne du pouvoir aux Parlements. Quand il arrive à Rouen Jean-Baptiste qui a choisi la fidélité au Pape est conscient que ce choix peut avoir des conséquences pour les écoles des Frères dans tel ou tel diocèse...

«Unigenitus» devait donner un coup d'arrêt au mouvement janséniste : elle lui a donné un nouveau souffle¹⁷.

Beaucoup d'écoles des Frères dépendent financièrement soit de l'évêque qui a souhaité leur ouverture, soit du curé de la paroisse qui les accueille. Jean-Baptiste peut redouter que son Institut ne soit victime de sa fidélité au Pape (on verra ultérieurement qu'il existait bien un risque évident de suppression de pensions paroissiales à ses écoles ici ou là.)¹⁸

Le Régent est favorable aux idées jansénistes et il a besoin de ménager le Parlement. Saura-t-il trouver des compromis qui soient acceptables par le Pape et par les deux camps en France ?

La pérennité de l'Institut de Jean-Baptiste de La Salle.

L'Institut des Frères peut-il espérer rapidement avoir une personnalité civile et recevoir une approbation romaine, sachant que parmi quelques évêques et dans l'entourage du Régent, il compte des «ennemis».

Obtenir du Régent des lettres patentes reconnaissant la personnalité civile de l'Institut des Frères semble impossible et de fait il faudra attendre la majorité de Louis XV.

Obtenir du Pape qu'il publie une Bulle d'approbation de l'Institut en cette période troublée où beaucoup d'évêques français contestent son autorité semble également improbable.

Jean-Baptiste redoute notamment qu'à son décès, un prêtre extérieur aux Frères soit nommé Supérieur de l'Institut. Ce serait une (nouvelle)

¹⁷ Partisans et opposants consacrent de nombreux ouvrages à l'affaire de la Bulle. À la page précédente on peut voir la photographie d'un de ces livres, paru en 1715, conservé à la Bibliothèque Mazarine et faisant partie de l'exposition virtuelle http://www.bibliotheque-mazarine.fr/fr/bibliotheque-numerique/expositions-virtuelles?search=liste_des_oeuvres_de_ce_chapitre_v2&task=search&art_id=470

¹⁸ Les exemples ne manqueront pas : voir notamment les étapes de Darnétal, Calais et Boulogne du tour de France du Frère Barthélemy au chapitre 5.

remise en cause de son projet initial d'un Institut dirigé par un Frère. Pire encore, chaque évêque ne risque-t-il pas de nommer un prêtre Supérieur des communautés des Frères de son diocèse ?

Jean-Baptiste est convaincu qu'il est urgent d'organiser l'élection de son successeur de son vivant mais il sait que beaucoup de Frères veulent que «Monsieur de La Salle» reste leur Supérieur.

La santé de Jean-Baptiste de La Salle est très altérée.

Quand il arrive à Rouen en 1715, Jean-Baptiste a 64 ans. Il ne s'est jamais ménagé et s'est souvent imposé des privations. Il a été plusieurs fois gravement malade. La violente crise de rhumatismes de 1713 à Grenoble évoquée précédemment était accompagnée d'une très forte fièvre. Les Frères de la communauté, rue St Laurent, ont craint pour sa vie¹⁹. Pour tenter de le soigner il a été soumis au «supplice» qui consiste à allonger le



L'actuelle rue St Laurent de Grenoble avec ses façades du XVIIIème, Cette rue est à quelques dizaines de mètres de l'Isère.

¹⁹ BLAIN - op cit. – tome 2 – livre 3 - ch XI - p 102

«Ce peu de ménagements lui coûta cher. Ce mal [les rhumatismes] aigri augmenta les douleurs et le pressa si vivement qu'il fallut succomber, garder la chambre d'abord, ensuite le lit, et s'y voir impotent et sans aucun mouvement de ses membres. La fièvre s'y joignit ensuite et fit craindre pour sa vie... Ses disciples désolés de le voir chez eux en danger de mort, assiégeaient son lit jour et nuit et ne manquaient à rien de ce qui pouvait contribuer à la conservation d'une vie qui leur était si nécessaire». Apparemment le supplice du lit sous lequel des herbes brûlaient aurait amélioré son état et le séjour dans le bon air de la montagne de Parménie lui aurait assuré une convalescence efficace.

malade sur une grille sous laquelle on fait brûler des plantes aromatiques.

Grenoble est une ville très humide et l'école des Frères est à proximité de l'Isère. Au printemps 1714 un prêtre ami, l'abbé Ize de Saléon, lui a proposé de séjourner dans une petite maison qu'il possède à Parménie à une trentaine de km de Grenoble, pour profiter des premiers rayons du soleil et bénéficier d'un air plus sec.



Vue du domaine actuel de Parménie, près de Grenoble

En juillet 1714 Jean-Baptiste a quitté Parménie et Grenoble pour Paris. En arrivant il a demandé aux Frères de garder le même mode de fonctionnement que pendant son absence, en s'appuyant sur le Frère Barthélemy²⁰. L'application par les Frères de cette consigne, même avec

²⁰ BLAIN – op cit – tome 2 – livre 3 – ch XIV – p129

«Inutilement il les renvoyait au Frère Barthélemy. Ils revenaient toujours à lui, comme des enfants à leur Père, par ces préjugés légitimes qu'il ne pouvait se dépouiller de son autorité sur eux»

réticence, montre que chacun d'eux a conscience de la détérioration de la santé de son « Père ».

En novembre 1716, Jean-Baptiste est à Rouen depuis un an. Sur le document signé des Frères le 4 décembre 1716 (voir au chapitre 4) ceux-ci notent que depuis un an Jean-Baptiste n'est plus en mesure de «vaquer au bien de l'Institut»²¹.

²¹ LOES A. - op cit - page 185

La lettre de mission de Frère Barthélemy contient notamment cette phrase : «voyant que depuis près d'un an Monsieur de La Salle, notre Instituteur, à cause de ses infirmités, est hors d'état d'y [le bien de notre Institut] vaquer»...

Chapitre 4 : la vie au domaine de St-Yon en 1716

Le 1^{er} avril 1716 la décision est prise d'accueillir à St-Yon des jeunes adultes criminels pour leur éviter les effets désastreux de la promiscuité des prisons²². La demande insistante de création d'une « Pension de force » a été faite par M. Camus de Pontcarré, Président du Parlement de Normandie. Celui-ci a été impressionné par les bons résultats obtenus par les Frères à la «Maison de réforme»²³. Pour réaliser ce projet il va falloir adapter les bâtiments et en construire de nouveaux. Entre la décision prise et sa concrétisation, il se passera un peu de temps...

Au début de l'été 1716, Jean-Baptiste part visiter les écoles de Boulogne et Calais où il n'est pas encore allé. Il en revient épuisé. Sa décision est prise ; il faut au plus vite que les Frères acceptent de désigner son successeur. Il réussit à convaincre ceux de Rouen de ce qu'une Assemblée des principaux Frères soit organisée pour élire le Supérieur général parmi eux. Il tient à ce que tout soit fait sans contestation possible. Pour cela il demande qu'une proposition soit soumise à chaque communauté²⁴ et que chaque Frère donne son accord par écrit. Il propose que l'Assemblée se tienne au domaine de St-Yon, en toute

²² WURTZ – op cit. – partie 3 - p75

²³ WURTZ – op cit. – partie 3 - p75

²⁴ BLAIN - op cit. - tome 2 – livre 3 – ch XIV - p 132

«Il [Jean-Baptiste] dit qu'ils ne devaient plus s'opposer à ce dessein, puisqu'il était déjà en partie exécuté, que les ayant habitués à se passer de lui, en se dépouillant de l'autorité de Supérieur en faveur d'un autre, il les avait préparés à lui en ôter le titre, qu'il convenait qu'ils fissent, tandis qu'il était encore vivant, choix d'un membre de leur corps ,.....qu'il n'y avait point de temps à perdre pour prévenir les empêchements que sa mort pourrait apporter à l'exécution d'un dessein aussi important»

discrétion²⁵ et qu'un des leurs fasse le tour de toutes les communautés le plus rapidement possible. Frère Barthélemy est coopté pour accomplir cette mission.

Le 4 décembre, un document est signé par cinq Frères de la communauté de St-Yon, cosigné par Jean-Baptiste, par le chanoine Blain, Supérieur ecclésiastique des Frères du diocèse, et par deux avocats : il officialise les décisions prises un peu avant et va être présenté à tous les Frères afin d'obtenir leur consentement signé à l'organisation de la succession de Jean-Baptiste²⁶.

«Nous soussignés, Frères des Écoles chrétiennes, nous étant assemblés dans la maison de St-Yon, pour pourvoir .à ce qui est de plus pressé touchant le bien de notre Institut, voyant que, depuis près d'un an, Monsieur de La Salle, notre Instituteur, à cause de ses infirmités, est hors d'état d'y vaquer, avons jugé à propos et même cru nécessaire que le Frère Barthélemy, commis à la conduite de notre Société depuis plusieurs années, aille présentement visiter toutes les maisons qui en dépendent pour connaître tout ce qui s'y passe et la manière dont on s'y conduit, afin qu'on puisse ensuite voir avec les principaux Frères, les moyens d'établir l'union et l'uniformité parmi nous, d'arrêter et de fixer notre gouvernement, et de pourvoir, en même temps, au règlement général de notre Institut, dans une assemblée qu'il indiquera devoir être tenue, dans la maison de St-Yon, depuis la fête de l'Ascension jusqu'à la Pentecôte. En foi de quoi nous avons signé».

Fait à St-Yon, ce 4 décembre 1716.

Signés : Frère François, Frère Dosithée, Frère Charles, Frère Ambroise, Frère Etienne.

«Je crois à propos ce que les Frères ont résolu ci-dessus.
Signé : de La Salle.»

²⁵ BLAIN - op cit. - tome 2 – livre 3 – ch XIV - p 133

«Ici [à St-Yon] dans la solitude, en toute liberté et en paix, on s'assemblera de toutes les parties de la France et on y fera tout ce que l'on voudra, sans distraction, sans obstacle, sans bruit et sans que le monde s'en aperçoive. Si c'est là votre avis, nommez le frère que vous voulez députer vers les autres et que vous croyez le plus propre à conduire cette affaire.

Tous jetèrent les yeux sur frère Barthélemy»

²⁶ LOES A. - op cit - p 185

Le document est contresigné par deux notaires de Rouen, Luce et Sanadon, et par le chanoine Blain.

Les signataires de ce texte sont Frère Dosithée, directeur de la communauté des Frères de Rouen, Frère François, directeur du pensionnat de St-Yon, Frère Ambroise, qui sera le directeur de la «maison de force» et les Frères Charles et Etienne, enseignants à St-Yon.

Le 6 décembre 1716, Frère Barthélemy quitte effectivement Rouen et entreprend le tour de toutes les communautés des Frères (sauf celle de Rome où le Frère Gabriel Drolin est directement contacté par Jean-Baptiste). Désormais le processus de désignation du successeur de Jean-Baptiste est engagé : **son succès va dépendre du plaidoyer que fera le Frère Barthélemy dans chaque communauté.**



Vitrail de Sainte Marie-Madeleine – Cathédrale de Rouen -1466- baie 43 de la chapelle Nord St Nicolas ²⁷

²⁷Image issue du site Patrimoine-Histoire <http://www.patrimoine-histoire.fr/Patrimoine/Rouen/Rouen-Cathedrale-Notre-Dame3.htm>

Marie-Madeleine est celle qui a cheminé aux côtés du Christ, celle dont tant d'églises de notre pays portent le nom, le long des routes des grands pèlerinages.